Construisons ensemble pour le sport et les loisirs

Fédération des Sols Sportifs

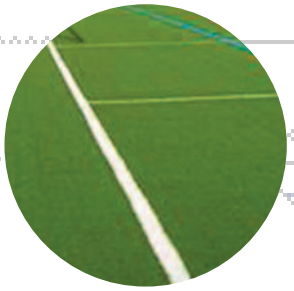

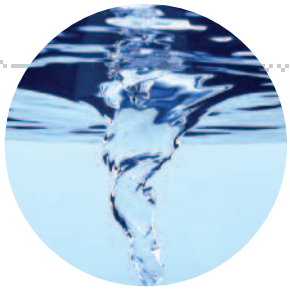

Recommandations pour intégrer le développement durable à la construction des Gazons Synthétiques

Comment faire le tri entre « pure communication » et « réelle plus value » environnementale ?

•

Comment s'y retrouver entre les différentes certifications, labels et arguments utilisés sur le marché ?

Un terrain éco-responsable tous les jours...

Impact du produit installé

Le minimum légal : le respect des normes garantit l'innocuité des produits installés pour les utilisateurs, la faune, la flore. Chaque fabricant doit apporter la preuve que ses produits respectent les normes en vigueur.

La règlementation en vigueur
NF P90-112 : Applicable aux gazons synthétiques. Comporte un volet toxicologique.

Le plus : chaque fabricant peut aussi proposer d'autres critères d'évaluation complémentaires.

Impact sur le coût de fonctionnement du terrain

- Evaluer la consommation d'eau (nettoyage, maintien du sol à température acceptable pendant son utilisation...)
- Evaluer la quantité nécessaire et la nature des produits d'entretien (anti algue, anti germination...)
- Evaluer l'impact des actions de maintenance (décompactage, brossage, nettoyage...).

... et sur l'ensemble de son cycle de vie

Considérer le projet dans son ensemble

- **Evidemment...** : cycle de fabrication et mise en œuvre du revêtement de surface (couche de souplesse, tapis, remplissage...),
- **... mais aussi** : cycle de fabrication et mise en œuvre des matériaux de fondation (granulats, sable...), transport de l'ensemble de ces matériaux,
- **... et éventuellement** : démontage du terrain précédent.

Appliquer un ou plusieurs indicateurs globaux à l'ensemble du projet

(Fabrication du revêtement, logistique, mise en œuvre, maintenance, démontage)

- Bilan matière,
- Bilan énergétique,
- Bilan Carbone (impact sur l'atmosphère).

Le bilan carbone : une méthode reconnue

- Une méthode claire développée par l'ADEME.
- Une évaluation objective et méthodique des émissions de Gaz à effet de serre.
- Une démarche globale qui intègre l'ensemble des étapes.

Prendre en compte la valorisation des matériaux usagés

Une manière simple de minimiser l'impact environnemental d'un produit soit au niveau de son processus de **fabrication**, soit au niveau de son processus d'**élimination**.

3 solutions possibles :

- **Réutilisation** : utilisation, dans une nouvelle installation, de produits ayant déjà servi et qui n'ont pas subi de transformation (couche de souplesse, tapis, sable, remplissage, grave...). Ils peuvent cependant être triés, lavés...

- **Recyclage** : utilisation dans un nouveau produit, des constituants de base issus de produits ayant déjà été utilisés. Ils font, l'objet d'une transformation industrielle.

Attention au sérieux des filières de recyclages !

Elles peuvent être variées (filière propre à un fabricant, filières mutualisées type SFEC...). Dans tous les cas, un recyclage sérieux doit obligatoirement s'accompagner d'une traçabilité attestée.

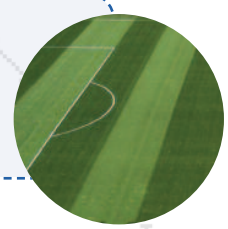

- **Valorisation énergétique** : utilisation des produits usagés comme combustible.

Attention à conserver une logique globale !

Pour chaque projet et quelque soit celle des 3 solutions retenues, il convient toujours de vérifier que les impacts négatifs (transport...) ne contrebalancent pas l'impact positif de la valorisation.

Des certifications de producteurs et de produits

Certifications d'entreprise

Chaque entreprise de la chaine de production (fabricant, distributeur, installateur...) peut s'être engagée en faveur du développement durable. Cet engagement se matérialise souvent par un standard (ISO14001, EMAS, autres...)
Ces certifications sont de très bons indicateurs des moyens mis en œuvre par l'entreprise. Ils doivent être complétés par une réflexion spécifique au projet.

Labels produits

Il existe une multitude de labels spécifiques (Ecolabel...). Chaque label possède son propre référentiel et met en valeur un ou plusieurs des aspects mentionnés ci-dessus. Ils ne sont pas tous comparables entre eux.
Ce sont de très bons indicateurs du résultat atteint par l'entreprise sur un produit particulier mais ne sont pas représentatifs de la globalité de la démarche de l'entreprise ni du résultat obtenu sur une installation particulière.

Eléments pouvant être mentionnés lors d'une consultation :

- Exiger la conformité aux lois et normes en vigueur (NF P90-112...).
- Réaliser un bilan carbone sur l'ensemble du projet (nouveau revêtement, fondation, transport, élimination ancien revêtement).
- Evaluer l'impact des actions d'entretien sur l'ensemble de la durée de vie du terrain (énergie, consommation d'eau et de produits d'entretien).
- Mentionner quelles actions sont menées afin de minimiser l'impact sur l'environnement : réutilisation, recyclage, valorisation énergétique.
- Mentionner les certifications d'entreprise ou les labels produits en lien avec le développement durable.

La Fédération des Sols Sportifs « F2S » réunit les acteurs de la filière sportive. Vous retrouverez sur www.federation2s.com les coordonnées de bureaux d'ingénierie et laboratoires de contrôle.

Contact :
Julie GUIBERT – F2S
10 rue du Débarcadère 75852 Paris cedex 17
Tel: 01 42 27 93 25
Email: guibert@federation2s.com
Site : www.federation2s.com

Fédération des Sols Sportifs